

## Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption

### Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Assomption tenue le mardi 22 octobre 2024, à 18h30

#### Sont présents :

Mesdames,

Manon Bouvier, Annie Lévesque, Mélodie Béland, Sylvie Ménard, Andrée-Anne Allain (substitut), Ariane Aubé, Éliane Beauregard-Langelier, Sylvie Fortier, Marie-Jo Loyer, Marie Charbonneau et Annie Lussier

Messieurs,

Philippe Dubois et Rock Harnois

#### Est absente :

Madame Amélie Jodoin

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Manon Bouvier directrice de l'école procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h34 après contestation du quorum, se présente et remercie les membres de leur présence.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Manon Bouvier et appuyé par madame Marie-Jo Loyer d'adopter l'ordre du jour avec le changement du point 7.7. pour Cour d'école rue Triquet.

C-24-10-01

#### 3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2024

Les membres du CÉ ont pris connaissance du procès-verbal du 13 juin dernier et il est appuyé par madame Annie Lussier d'adopter le procès-verbal à l'unanimité avec la modification suivante : enlever Marie-Eve Villeneuve des membres, car elle n'en faisait plus partie.

C-24-10-02

#### 4. Parole au public

Aucun public.

#### 5. Parole à la représentante du comité de parents

Madame Ariane Aubé nous transmet les informations importantes de la dernière rencontre du comité de parents.

Le comité du transport mentionnait d'élargir la zone de transport pour les berlines pour cinq écoles du CSSSH (incluant Assomption). Madame Manon Bouvier dit que notre organisation de cette année nous permet d'être sécuritaires pour les berlines sans avoir à élargir la zone.

Madame Éliane Beauregard-Langelier ajoute la problématique concernant deux des élèves de sa classe dont la berline arrive à 15h50 à l'école, car celle-ci doit arrêter au Domaine sur le vert avant. Enjeu du manque de berline dans le CSSSH. Madame Manon Bouvier dit que cette année, le transport en berline est plus fluide que l'an dernier.

## Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption

### 6. Décision ou consultation

#### 6.1. Nomination au poste de présidence du conseil et de son substitut

Monsieur Rock Harnois propose monsieur Philippe Dubois comme président, mais celui-ci ne peut pas accepter, car il est employé au CSSSH.

Madame Éliane Beauregard-Langelier propose madame Ariane Aubé comme présidente, pour sa grande implication dans l'école. Madame Ariane Aubé est élue à l'unanimité.

Madame Sylvie Ménard propose Madame Marie-Jo Loyer comme substitut à la présidence. Madame Marie-Jo Loyer est élue à l'unanimité.

#### 6.2. Régie interne et calendrier des rencontres

Madame Manon Bouvier demande aux membres si quelqu'un a des questions à la suite de la lecture des documents.

Une modification du taux horaire pour le gardiennage des enfants des membres du CÉ est suggérée. Le taux horaire suivant est proposé et appuyé :

Ancien taux horaire	Nouveau taux horaire adopté
5\$/heure	10\$/heure
15\$ maximum pour la soirée	25\$ maximum pour la soirée

Un rappel est fait que le formulaire pour la réclamation des frais de garde doit être rempli au plus tard le 15 juin de chaque année.

Madame Manon Bouvier s'assure que le calendrier des rencontres convient à tous. Ce document est renvoyé à tous par courriel durant la soirée.

Il est proposé par Monsieur Philippe Dubois et appuyé par monsieur Rock Harnois d'adopter les règles de la régie interne et le calendrier des rencontres.

C-24-10-03

#### 6.3. Présentation de la planification des entrées et sorties éducatives

Madame Manon Bouvier présente l'ensemble des activités qui seront vécues par l'école.

Proposition éventuelle de faire une liste sans frais et une liste avec frais et d'enlever les niveaux afin d'éviter les répétitions dans le tableau.

Le document est approuvé par madame Ariane Aubé et accepté à l'unanimité.

#### 6.4. Rapport annuel 2023-2024

Madame Manon Bouvier présente le rapport annuel 2023-2024. En résumé, belle équipe et belle école. La zone vulnérable est l'indice de défavorisation de notre milieu qui est de 6/10. Madame Manon Bouvier explique que cette note n'est pas affectée par l'accueil des élèves d'autres

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption**

quartiers plus vulnérables. De plus, le sondage de 2023-2024 soulève une baisse d'implication de la part de nos parents.

Il est proposé par madame Marie-Jo Loyer et appuyé par madame Andrée-Anne Allain d'adopter le rapport annuel 2023-2024 sans modification.

C-24-10-04

**6.5. Normes et modalités 2024-2025**

Madame Manon Bouvier explique les normes et modalités 2024-2025. Le document sera déposé sur le site de l'école. La fréquence d'évaluation sera envoyée aux parents par courriel pour chaque niveau et pour chaque groupe de Communication.

Les normes et modalités sont approuvées par Monsieur Philippe Dubois et adoptées à l'unanimité.

**6.6. Proposition d'une conférence aux parents**

Chaque année, il y a une conférence qui est offerte aux parents. En 2023-2024, le terme était l'anxiété. L'an dernier, le CÉ avait mentionné le besoin de conscientiser les parents (et nos jeunes) sur les temps d'écran.

De ce fait, madame Annie Lévesque a effectué des recherches avec deux de nos partenaires sociaux qui pourraient nous offrir une planification annuelle pour sensibiliser sur les temps d'écran : publications sur le Facebook de l'école, courriel aux parents, etc.

Les deux organismes sont *Le Ciel et Satellite*. La conférence s'adressera aux parents, sera gratuite et aurait lieu en mars 2025. Un sondage pourrait être fait pour voir l'intérêt des parents afin de savoir leur disponibilité dans la journée et leur préférence (en ligne ou en présentiel). Faire des prix de participation pour attirer plus de parents?

Madame Marie-Jo Loyer propose que son équipe de travail vienne faire la présentation d'un travail de 40 minutes, pour nos élèves. Ce serait un bon complément pour notre thématique.

Il est mentionné que certaines récompenses à l'école qui sont offertes avec les pièces d'or sont du temps d'écran. À faire attention. De plus, madame Annie Lussier mentionne que lorsque les écrans sont utilisés pour un but éducatif, c'est tout à fait acceptable.

Le but est d'apprendre à doser, pas à éliminer les écrans. Conscientiser les élèves, mais aussi les parents.

Les membres du CÉ approuvent que madame Annie Lévesque poursuivre ses démarches.

**6.7. Rencontre du conseil d'établissement de décembre**

La rencontre de décembre aura lieu le lundi 16 décembre 2024. Habituellement, un repas est offert et nous nous réunirons à 18h pour avoir le temps de manger avant la rencontre.

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption**

Madame Manon Bouvier demande si c'est une pratique que nous désirons conserver et si nous voulons la garder pour le mois de décembre ou la faire à la fin d'année scolaire, par exemple.

Les membres du CÉ approuvent de garder le repas pour la rencontre de décembre prochain.

**6.8. COSP pour le 3<sup>e</sup> cycle (contenu en orientation scolaire et professionnelle)**

Madame Manon Bouvier explique que c'est obligatoire de le faire vivre pour nos élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Le COSP se vit sur les deux dernières années du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).

Monsieur Rock Harnois approuve le COSP.

**6.9. Fondation PC**

Madame Marie Charbonneau explique que grâce à la proposition de madame Amélie Jodoin, elle s'est inscrite à la Fondation PC qui a fait un don de 11 318,40\$ à l'école afin d'offrir une aide alimentaire aux familles plus vulnérables.

Des collations ont déjà été achetées et les élèves peuvent venir en chercher au secrétariat s'ils ont encore faim après avoir tout mangé dans leur boîte à lunch. Le don équivaut à environ 20 cents par jour par enfant. Il est suggéré d'inviter le service de garde à prendre ces collations pour la fin de journée pour ceux qui auraient encore faim. Les collations sont choisies afin de promouvoir une belle alimentation.

Madame Manon Bouvier et les membres du CÉ remercient madame Marie Charbonneau pour son implication dans le projet. Un remerciement est également fait à monsieur Denis Desgranges, ancien concierge de l'école, qui nous fait la livraison des commandes.

**7. Informations****7.1. Formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ**

Madame Manon Bouvier partage le lien aux nouveaux membres du CÉ et les informe qu'ils doivent compléter la formation avant le 17 mars 2025.

**7.2. Formulaire de déclaration d'intérêts**

Madame Manon Bouvier explique qu'un document doit être complété par les membres s'ils ont des intérêts dans une compagnie.

**7.3. Formulaire d'autorisation de divulgation des renseignements**

Les membres doivent signer ce formulaire pour accepter le partage de leurs informations personnelles avec le Secrétariat Général du CSSSH.

**7.4. Planification de la sexualité au préscolaire**

Madame Manon Bouvier explique le document avec les thèmes présentés. La planification de la sexualité est intégrée dans le programme CCQ sauf pour le préscolaire, c'est pourquoi celui-ci est présenté au CÉ.

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption****7.5. Moisson Maskoutaine**

Cette année, la collecte de denrées non périssables aura lieu le mardi 10 décembre 2024. Les denrées sont habituellement amassées par des élèves de l'école et des boîtes sont à la disposition de tous dans l'école pour faire un don.

L'an dernier, ça n'a pas été fructueux... madame Annie Lévesque propose de faire LA journée « Si je le peux, j'apporte une denrée » où tout le monde apporte sa denrée.

**7.6. Programme d'activités au SDG**

Monsieur Rock Harnois présente le programme d'activités au SDG qui a été fait en considérant notre projet éducatif.

Il est mentionné qu'il y a une belle motivation de l'équipe du SDG. L'équipe est à l'écoute, prend le temps et a une bonne collaboration.

Cette année, un ajustement a été fait pour avoir un seul dîner. Les repas sont chauffés avant le dîner pour qu'ils soient tous prêts à 11h30. Ça fait plus de temps libre pour jouer dehors et les enfants mangent tous en même temps. Ça va bien comme ça.

Pour l'organisation des activités du SDG lors des journées pédagogiques, monsieur Rock Harnois dit que l'activité « entrée », donc qui se déroule à l'école, c'est le *fun* pour le travail d'équipe. L'équipe est impliquée et travaille fort pour organiser ces journées (parfois thématique) et ça coûte moins cher qu'une sortie.

**7.7. Cour d'école rue Triquet**

Nous avons deux ressources pour nous aider à l'aménagement de notre cour. Il s'agit de Loisir Sport Montérégie et CISSMO dans le programme Hors piste. Ils vont aussi nous aider à aller chercher un partenariat avec la Ville, car notre cour est utilisée par les deux parties.

Nous avons fait la demande pour une subvention de 9000 \$ pour aménager la cour. Ce montant serait utilisé avant tout pour le terrain de soccer qui est devenu dangereux par sa dénivellation. Présentation d'un projet pour rénover le terrain. Monsieur Rock Harnois amène la proposition de l'hydro-ensemencement pour le terrain de soccer. Madame Manon Bouvier va voir ce que l'entrepreneur va nous proposer pour prendre une décision.

- Ce sera fait par phase, car nous avons une grande cour d'école.
- Les démarches sont déjà amorcées pour rénover la cour.
- La campagne de financement va nous aider à payer les coûts.
- Un futur projet est aussi d'avoir une classe extérieure.

**7.8. Placement de la clientèle**

Madame Manon Bouvier nous informe des questionnements qui ont eu lieu quant au manque de locaux dans les écoles au CSSSH. La question suivante s'est posée : Est-ce qu'on redistribue des territoires? Le Secrétariat Général est arrivé à deux propositions qui concernent l'école Lafontaine et Bois-Joli – Sacré-Coeur.

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption**

L'école Lafontaine a maintenant des classes d'accueil qui commence à être pleines. La proposition faite est d'enlever les classes ESI pour les localiser à l'école Bois-Joli – Sacré-Coeur. L'école Bois-Joli – Sacré-Coeur ira donc en consultation (deviendra une école avec deux pavillons ou deux écoles distinctes?). Un pavillon/école de vocation internationale et deux classes d'anglais intensif.

**7.9. Campagnes de financement**

Le Marché de Noël aura lieu le 5 décembre 2024. Madame Manon Bouvier a envoyé une demande à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour faire un tirage moitié-moitié.

À noter que l'adulte de l'école est responsable de l'argent, mais l'enfant peut aussi s'impliquer (en découpant les coupons et remettant les coupons) par exemple.

Madame Ariane Aubé amène l'idée venant du comité de parent de faire une campagne de financement qui fonctionne au poids des objets amassés. Les campagnes suivantes sont aussi nommées :

- Barre de chocolat
- Fromage : Coaticook et Agropur
- Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac (bien pour les intolérances alimentaires)

Nous en discuterons de nouveau pour la campagne de financement du printemps 2025.

**8. Parole aux enseignants**

Madame Éliane Beauregard-Langelier souligne le travail de nos deux directrices pour la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire.

Madame Éliane Beauregard-Langelier mentionne également que l'école a commencé le programme Hors piste. Plusieurs services dont nous faisons affaire sont grâce à Hors piste.

**9. Date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement : lundi 16 décembre 2024**

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 16 décembre 2024 à 18h.

C-24-10-05

**10. Levée de l'assemblée**

Madame Manon Bouvier propose la levée de la séance à 20 h 46.

C-24-10-06

---

Ariane Aubé, présidente

---

Mélodie Béland, secrétaire